
Conditions générales de vente

Ces conditions sont applicables à toutes ventes conclues avec l'Auberge du Steinlebach, route des crêtes 68610 MARKSTEIN (à l'exception des séjours, weekend, évènements sportifs, des soirées organisées par l'établissement, ou privatisation de l'auberge par un client). De ce fait, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et s'engage à les respecter.

Ces conditions de vente sont modifiables à tout moment, et les conditions applicables seront celles en vigueur à la date d'exécution de la prestation.

En cas d'augmentation de tarif, les tarifs applicables seront ceux à date d'exécution de la prestation.

Le mail de confirmation de réservation, vaut engagement, contrat, bon de commande, et vaut également office d'acceptation des conditions générales présentes.

ARTICLE 1- LES TARIFS

Les tarifs indiqués sont en €uro et TTC, et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la réservation. Tout changement du taux applicable, ou toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales instaurées par les autorités compétentes, sera répercuté automatiquement sur les prix indiqués à la date de facturation.

Les tarifs s'entendent par personne et par nuit. Ils n'incluent pas d'autres prestations (sauf mention contraire).

La taxe de séjour en vigueur à la date de facturation (par jour et par personne) n'est pas incluse dans le prix affiché et doit être réglée directement sur place. Elle s'applique du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.

Certaines prestations peuvent faire l'objet d'un supplément et être soumises à d'éventuelles modifications sans préavis, n'engageant en aucun cas la responsabilité de l'hôtel.

Aucun séjour réservé avant la mise en place d'une éventuelle offre promotionnelle ne fera l'objet de remboursement ou de réduction, même partielle.

ARTICLE 2- RESERVATIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Les réservations sont effectuelles sur le site www.auberge-steinlebach.com, et par e-mail contact@auberge-steinlebach.com uniquement.

La réservation ne sera effective que si cette dernière est garantie par le client, par versement d'une avance (50% de la somme ou plus suivant cas exceptionnel), et après réception d'une confirmation de réservation par e-mail.

Le règlement de l'ensemble des prestations se fera directement auprès de l'auberge.

L'auberge se réserve le droit de refuser toute réservation dans le cas où la réservation n'aura pas été confirmée par e-mail.

Les réservations quelle que soient leurs origines seront payables en €uro uniquement.

Les chèques d'avance, devront être établis à l'ordre d'Auberge du Steinlebach, ils seront débités à réception.

Le solde de votre séjour sera à régler sur place en carte ou en espèces.

L'avance devra être effectuée sous 8 jours à partir de la confirmation de la réservation par l'auberge.

L'Auberge du Steinlebach accepte les cartes de crédit suivantes : Visa, Mastercard, Maestro.

Le client est le seul responsable de son choix des services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité de l'Auberge du Steinlebach ne peut être recherchée à cet égard.

ARTICLE 3-FORCE MAJEURE

On entend par force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche le client dans la réalisation du voyage.

Il en sera notamment ainsi en matière de grève de moyens de transport, du personnel hôtelier, d'émeutes gouvernementales ou publiques.

Une météo défavorable ou un itinéraire mal prévisionné, ne correspond pas un cas de force majeure. Il est de la responsabilité du client de s'assurer que les accès soient praticables selon les différentes périodes de l'année.

Dans le cas d'une itinérance et de météo défavorable, il est de la responsabilité du client de trouver un moyen de transport de substitution pour rejoindre l'auberge (taxi ou bus).

L'Auberge du Steinlebach sera seule juge à sa propre appréciation de l'évènement, s'il constitue un cas de force majeure justifié.

ARTICLE 4- MODIFICATION ET ANNULATION DE SEJOUR

Toute modification ou annulation de réservation devra faire l'objet d'une demande par email à contact@auberge-steinlebach.com ou par téléphone au 03.89.82.61.87 et devra être confirmée par e-mail. La demande ne deviendra effective qu'au moment où l'Auberge du Steinlebach aura confirmé son acceptation par retour de mail.

En cas de modification ou d'annulation de séjour, les conditions suivantes s'appliquent (sauf cas de force majeure) :

- **Pour toute demande effectuée à moins de 15 jours de la date d'arrivée prévue :**
 - Du fait de l'auberge : Remboursement de l'avance par virement au client
 - Du fait du client : Perte de l'avance

- **Pour toute demande effectuée à plus de 15 jours de la date d'arrivée prévue :**

- Du fait de l'auberge : Remboursement de l'avance par virement au client
- Du fait du client : Remboursement de l'avance sous forme d'un AVOIR valable 1 an.

- **En cas de force majeur :**

En cas de force majeur (accident, décès, raisons médicales...), l'auberge remboursera, sous forme d'avoir, sur présentation d'un justificatif, l'avance effectuée.

En cas de prolongation de séjour, le client devra en avertir la réception de l'auberge à 10h00 au plus tard le jour du départ prévu, afin de connaître les disponibilités.

Dans le cas d'un séjour écourté, d'une date d'arrivée décalée, d'un nombre de personnes modifié ou de tout autre fait modifiant le contrat de réservation d'origine, l'avance versées ne seront ni remboursées, ni déduites de la facture, celles-ci constituant un moyen de dédit. Le solde du séjour initialement réservé sera demandé.

ARTICLE 5- L'HOTEL ET LES PRESTATIONS

Nos amis les animaux sont admis dans l'établissement sous condition.

Les chambres sont disponibles à partir de 16h00 et doivent être libérées pour 10h00 le jour du départ. Un supplément pourra être facturé en cas de non-respect de l'heure maximale de départ.

En cas d'arrivée après 19h00, la réception devra être prévenue, sans cela, les repas compris dans les demi-pensions ne seront plus disponibles.

Le client accepte et s'engage à utiliser la chambre en bon père de famille. Aussi tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'hôtelier à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

ARTICLE 6-DELOGEMENT

En cas de non-disponibilité de l'Auberge du Steinlebach ou en cas de force majeure à la date réservée, ce dernier se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement le client dans un établissement de catégorie équivalente ou supérieure, proposant des prestations de même nature. Le transfert sera alors à la charge de l'hôtelier qui ne pourra être recherché en paiement d'une quelconque indemnité supplémentaire.

ARTICLE 7- RECLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée à l'Auberge du Steinlebach par lettre recommandée A/R ou e-mail, et ce dans un délai de 15 jours suivant le départ du séjour faisant l'objet de ladite réclamation. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

Après avoir effectué sa réclamation et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai d'un mois, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: www.mtv.travel.

ARTICLE 8- INFORMATIQUE ET LIBERTE

En application de la loi 78-17, dite informatique et libertés, les clients sont avertis que leur réservation fait l'objet d'un traitement nominatif informatisé. Les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données saisies, qui s'exerce auprès du siège social : SARL Auberge du Steinlebach route des crêtes 68610 MARKSTEIN. Il est précisé que ces informations ne sont pas communiquées à des tiers.

ARTICLE 9- RESPONSABILITES

L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des effets appartenant aux clients durant leur séjour.

Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, de toute dégradation, de tout acte de vandalisme qui pourrait survenir du fait de l'occupation des locaux et/ou du fait des participants et/ou du personnel dont il a la charge, tant aux biens mobiliers, de décoration et immobiliers appartenant ou non à l'hôtel. De ce fait, l'Auberge du Steinlebach peut donc demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et sans aucun remboursement du séjour en cours, et de rembourser les dommages causés par ses actes.

Art.10- CAS PARTICULIERS

Est considérées comme cas particulier : *les séjours organisés, weekends organisés, les périodes d'évènements sportifs, des soirées à thèmes, les privatisations de l'auberge par un client ou tout autre évènement organisé par l'auberge ou un tier en dehors d'une réservation classique d'hébergement.*

Lors de « cas particulier » le montant de l'avance peut varier de 50 % à 100 % du montant de la prestation.

Toute modification ou annulation de réservation devra faire l'objet d'une demande par email à contact@auberge-steinlebach.com ou par téléphone au 03.89.82.61.87 et devra être confirmée par e-mail. La demande ne deviendra effective qu'au moment où l'Auberge du Steinlebach aura confirmé son acceptation par retour de mail.

Toute annulation qui ne permettrait pas de revendre les places annulées lors de séjours ou weekend seront considérées comme non remboursables.

Les avances ne seront pas remboursables, hors clause particulière intégrée au devis.

Dans le cas de clause particulière, les remboursements seront effectués sous forme d'avoir dont la validité sera variable en fonction des cas.

Art.11- LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions générales de vente sont régies par la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. Les litiges relèveront de la compétence exclusive des juridictions françaises.

Applicable à la date du 01.01.2023

